

Du parti catholique au Centre démocrate humaniste : les questionnements de la démocratie chrétienne en Belgique francophone

par Pascal DELWIT et Benoît HELLINGS*

C'est peu dire que le scrutin du 13 juin 1999 a constitué un véritable tremblement de terre pour les démocrates chrétiens belges. En Flandre, le Christelijke Volkspartij (CVP), devenu Christen Democratische & Vlaams (CD&V) est passé sous la barre des 25%. Au surplus, fait inédit depuis l'instauration du suffrage universel dans l'Etat belge, il a été devancé, à la Chambre des représentants, par les libéraux flamands (Vlaamse Liberalen en Democraten – VLD). Dans l'espace politique francophone, le Parti social chrétien (PSC), l'actuel Centre démocrate humaniste (CDH) est devenu la quatrième formation – la neuvième de l'échiquier politique belge – derrière le parti socialiste (PS), la Fédération PRL FDF MCC, devenu Mouvement réformateur (MR) et les verts d'Ecolo.

Avec à peine 16,5% des voix en Wallonie, le parti social chrétien a subi un revers électoral cuisant, confirmé dans la région bruxelloise. Dans cette ère géographique, les démocrates chrétiens francophones sont confinés à la limite de l'insignifiance politique. Ces deux revers électoraux ont contribué à un autre bouleversement: le renvoi dans l'opposition des deux formations sociales chrétiennes. L'événement était de taille. Depuis 1886, catholiques, d'abord, sociaux chrétiens ensuite, n'avaient connu ce destin qu'à deux reprises: entre mi-1945 et le printemps 1947, et durant la législature du gouvernement des «gauches» entre le parti libéral (PL) et le parti socialiste belge (PSB) de 1954 à 1958.

Ce double choc pour les démocrates chrétiens belges est le résultat de tendances structurelles et d'événements conjoncturels. Dans cette contribution, nous présenterons un bref historique du catholicisme politique en Belgique. Dans un deuxième temps, nous pointerons les données durables et ponctuelles qui ont conduit au score plancher de 1999. Enfin, nous envisagerons les scénarios qui se présentent aux démocrates chrétiens francophones de Belgique.

* Pascal DELWIT et Benoît HELLINGS, Centre d'étude de la vie politique (CEVIPOL), ULB.



1. L'ÉTABLISSMENT D'UN PARTI CATHOLIQUE

Des lendemains de l'indépendance belge à la fin du XIX^e siècle, la mouvance catholique est exclusivement confrontée aux organisations du monde libéral. Etat parlementaire non démocratique, la Belgique est le théâtre d'une lutte parfois vive entre élites libérales et catholiques. Dans le cadre d'un mode de scrutin majoritaire plurinominal, catholiques et libéraux s'affrontent durement pour conquérir la majorité absolue au Parlement.

Le clivage de référence qui structure cette confrontation politique est d'essence philosophique. Les relations avec le Vatican ou la question scolaire sont deux questions emblématiques de la lutte qui met aux prises ces deux courants de pensée. Lors de la présentation de la loi de réforme scolaire du ministre libéral Van Humbeeck, en 1878, on parle de véritable «guerre scolaire» entre les deux camps. Très dure, elle contribuera à la victoire catholique de 1884 mais aussi à la diffusion de l'enseignement primaire officiel, en particulier en Flandre¹.

Dès 1846, les courants libéraux avaient formé un «parti»². La chose fut moins facile parmi les catholiques. Les congrès catholiques nationaux réunis à Malines en 1863, 1864 et 1867 ont concouru à la cristallisation du catholicisme politique, même si ces assises s'étaient interdites toute immixtion dans la sphère politique stricto sensu.

A leur suite, la Fédération des cercles catholiques, épine dorsale du parti catholique, est établie le 22 octobre 1868³. Elle devient par la suite la Fédération des associations et des cercles catholiques et des associations ouvrières, et garde, jusqu'au sortir de la première guerre mondiale, un poids déterminant dans le monde catholique, en particulier sous la houlette de Charles Woeste. Aloïs Simon date de 1884 la formation d'une formation catholique et confessionnelle: «Les élections de 1884 sont victorieuses pour les catholiques. Ce succès, peut-être plus que tout autre cause, établit le parti catholique unitaire. (...) Le besoin d'unité pour garder la victoire, la réussite étonnante de 1884, preuve de la vigueur de l'unité après plus que de cinquante ans d'éparpillement, qui avaient provoqué des échecs répétés, ont, sous la garde vigilante des évêques, formé enfin le parti catholique»⁴.

2. L'ACTEUR PRINCIPAL DU MULTIPARTISME BELGE

L'avènement d'un «nouveau» clivage et d'un nouvel acteur politique bouleverse la donne politique belge dans les dernières années du xix^e siècle. La révolution industrielle a tout à la fois produit la classe ouvrière et posé la «question sociale» dans des termes nouveaux⁵. Le parti ouvrier belge (POB), qui voit le jour en 1885, est le porteur de cette problématique et se pose en représentant de la classe ouvrière.

Le monde catholique voit ce nouvel intrus politique avec un double effroi. Le POB porte en lui en effet une identité laïque et de formation des «sans Dieu». Dans le même temps, il se veut le messager de la révolution ou, à tout le moins, d'un changement social radical. La réaction à l'avènement du monde ouvrier socialiste s'organise à travers la mise en place d'une structure d'organisations sociales du monde chrétien. Quant à l'encadrement du monde ouvrier, l'encyclique *Rerum Novarum* (1891) facilite l'accélération de «l'investissement social» des catholiques. En 1886, l'Union



nationale pour le redressement des griefs avait convoqué un premier congrès d'œuvres sociales à Liège. Cette tendance se fédère en février 1891 en fondant la Ligue démocratique belge. Consciente du danger qu'incarnait le nouveau parti ouvrier, cette tendance démocrate chrétienne ambitionnait de concurrencer les socialistes sur leur propre terrain: mise sur pied de coopératives, de mutualités et de syndicats chrétiens,... Dès 1911, elle se targue de 1 728 groupes, agrégeant 200 000 membres⁶. Elle doit largement cette évolution à la montée en puissance du syndicalisme chrétien. Le Secrétariat général des Unions professionnelles et chrétiennes est créé par le père Rutten en 1904. Un travail plus intégré des unions aboutit à l'établissement de la Confédération des syndicats chrétiens en 1912. Selon les données collectées par Jean Neuville, les effectifs s'élèvent à 123 000 membres à la veille de la première guerre mondiale et 156 631 en 1920⁷.

La même volonté d'encadrement prévaut pour le monde paysan. Le Boerenbond-Alliance agricole est établi en 1890. La structuration est rapide et forte. Troclet rapporte ainsi les chiffres annoncés en 1929: l'organisation aurait regroupé 1 218 gildes locales (syndicats agricoles) agrégeant 128 788 paysans auxquels il faut ajouter les 90 000 membres des 830 cercles de la Ligue des fermières et quelques 15 500 jeunes rassemblés dans 420 sections⁸.

Ce travail d'encadrement du monde paysan et syndical en résistance au développement du monde politique et syndical socialiste apparaît d'autant plus crucial que des changements importants interviennent dans le domaine des droits politiques. Suite à la première grande grève générale, en 1892, le suffrage censitaire est remplacé en 1893 par le suffrage universel masculin tempéré par le vote plural. En 1894, la première élection organisée sous cette nouvelle configuration confirme la majorité absolue décrochée par les catholiques en 1884 et maintenue jusqu'alors. Elle scelle surtout la sortie du bipartisme qui avait caractérisé la vie politique belge depuis l'indépendance. Avec vingt-huit députés conquis, le POB fait une entrée importante à la Chambre des représentants. De cette réforme, le parti libéral apparaît comme le principal perdant. L'élargissement du suffrage l'handicape. Par ailleurs, il ne parvient que difficilement à devancer soit les catholiques soit les socialistes dans les circonscriptions. Autrement dit, le mode de scrutin se décline comme une difficulté supplémentaire. Il ne devra d'ailleurs son salut – à tout le moins parlementaire – qu'à un passage au mode de scrutin proportionnel en 1899⁹. Jusqu'en 1914, le parti catholique conserve la majorité absolue; même en 1912, où il est confronté dans de nombreuses circonscriptions à un cartel entre libéraux et socialistes. Au sortir du premier conflit mondial, le parti ouvrier belge et la commission syndicale enregistrent une progression importante en termes d'adhésions, d'influence et, pour le POB, de performances électorales, d'autant qu'en 1919 le suffrage universel masculin pur et simple est adopté. L'hégémonie catholique à l'œuvre depuis 1884 est ainsi rompue mais le parti catholique reste la formation politique la plus importante de l'échiquier politique. En son sein, il est cependant confronté à une lutte serrée des courants qui le composent. Pour éviter toute implosion, une réforme organisationnelle du parti est initiée en 1921. Sa caractéristique majeure est l'établissement d'un parti indirect¹⁰. Pour rejoindre la formation catholique, désormais dénommée Union catholique, il s'agit d'adhérer à l'un de ses *standen* (famille). Quatre *standen* sont constitués: la Fédération des associations et des cercles catholiques qui a longtemps incarné sur le plan électoral et politique le catholicisme politique, la Ligue nationale des travailleurs chrétiens, les



organisations agricoles catholiques et la Fédération des classes moyennes¹¹.

D'un point de vue organisationnel, les deux organes directeurs de l'Union sont le Conseil général et le bureau. Le Conseil général est composé de représentants de chacun des *standen*. Ce conseil élit le Bureau, qui rassemble neuf personnalités. Le président est élu chaque année alternativement parmi un des quatre *standen* de l'Union. L'appareil central du parti est donc faible et l'autonomie d'action de chacun des segments de l'organisation catholique est importante. La cohérence de pensée et d'action sera souvent mise à mal et les conflits d'intérêts extrêmement fréquents¹².

Durant l'entre-deux-guerres, l'Union catholique est aussi confrontée à la naissance de nouveaux rivaux politiques. Rex est sans aucun doute le plus influent d'entre eux. A l'origine, Rex est une maison d'édition de l'Action catholique. A travers l'hebdomadaire *Vlan*, les courants catholiques anti-parlementaires trouvent une véritable tribune. Dirigé par Léon Degrelle, ce courant vise à infléchir à droite les orientations politiques de l'Union catholique. L'accroissement des tensions conduit finalement à la création d'une nouvelle formation politique, que craint et combat l'Union catholique. Dans cette lutte, l'Église va mettre à plusieurs reprises son poids dans la balance.

Dès le 20 novembre 1935, les évêques de Belgique publient un décret «anti-Rex»¹³. L'efficacité de la démarche fut relative. Une jeune génération de catholiques critiquent vertement la modernité libérale et la «décadence» du parlementarisme. Le 24 mai 1936, à l'occasion de sa première participation aux élections législatives, Rex recueille 11,49% des voix et vingt et un députés (10,39% des sièges)¹⁴. Le succès, pour significatif qu'il soit, est éphémère. Un coup d'arrêt est donné à la progression de Rex lors de l'élection partielle à Bruxelles le 11 avril 1937. Candidat de Rex, Léon Degrelle espère frapper les imaginations lors de ce scrutin intermédiaire. Toutefois les partis démocratiques – catholiques, socialistes, libéraux et communistes – s'allient et présentent un seul candidat pour affronter Léon Degrelle: Paul Van Zeeland, Premier ministre. Au surplus, le cardinal Van Roey, sort de sa réserve et intervient solennellement à l'encontre du candidat de Rex¹⁵.

Léon Degrelle est largement défait, ce qui entraîne un coup d'arrêt au déploiement de Rex dans le paysage politique. Au scrutin de 1939, Rex est en net recul. Il n'en demeure pas moins que l'avertissement à l'Union catholique a été sérieux. Par ailleurs, en Flandre, la progression du Vlaams Nationaal Verbond (VNV), qui a succédé au Frontpartij, formation porteuse des revendications flamandes, a aussi frappé les esprits en recueillant 166 737 suffrages.

Dès 1936, l'Union catholique se mue en Bloc catholique. Ce dernier est composé de deux ailes: le Katholieke Vlaamse Volkspartij (KVV) et le parti catholique social (PCS). Chacune organise ses congrès et se dote d'une direction propre. L'ambition est de mieux encadrer politiquement l'électorat traditionnel de la famille politique catholique¹⁶. Si en 1939, le Bloc catholique réussit à récupérer une partie de l'électorat de Rex, son score reste cependant en deçà de la moyenne de la période de l'entre-deux-guerres. En vérité, il faut attendre la libération pour que la famille catholique recouvre son influence électorale.



3. LA NAISSANCE D'UN PARTI NON CONFESSIONNEL

Le lendemain de la deuxième Guerre mondiale marque un changement profond dans le catholicisme politique. Le Bloc catholique se transforme en une formation politique qui se veut foncièrement nouvelle. Dans son document doctrinal, *Les chantiers sont ouverts... Quel sera l'architecte?*, le Parti Social Chrétien-Christelijke Volkspartij se présente comme tel :

«Un parti nouveau, une doctrine neuve, des équipes jeunes, voilà ce qu'est le PSC. Pourquoi faut-il du neuf? Parce qu'il ne suffit pas aujourd'hui de proposer une politique pour les quatre années à venir. Nous vivons une heure historique. C'est une société nouvelle que nous devons tenter de reconstruire en plusieurs générations. Certes, le PSC ne renie aucune des conquêtes de l'ancien parti catholique orientées vers la libération de l'homme et est fier d'en avoir reçu l'héritage. Toute civilisation se fonde sur des valeurs humaines permanentes. Mais à chaque époque, il en faut une traduction nouvelle. Notre société a été profondément bouleversée par la guerre et les crises qui l'ont précédée. A problèmes modernes, solutions originales»¹⁷.

Les standen disparaissent, à tout le moins officiellement. L'adhésion au parti se fait désormais directement et de manière individuelle. Le parti élargit son horizon philosophique en faisant non plus référence au catholicisme mais au christianisme. Surtout, il veut mettre fin à son étiquette confessionnelle. Le nouveau parti qui voit le jour fin 1945, est un parti non confessionnel dont la référence est désormais le personnalisme.

Si les sociaux chrétiens font effectivement référence six fois au personnalisme dans *Les chantiers sont ouverts... Quel sera l'architecte?*¹⁸, constatons que les choses se présentent de manière plus nuancée. La référence n'est jamais expliquée dans son fondement. Au surplus, Pasture note que, dans les faits, le détachement confessionnel apparaît relatif. Le poids de l'Église dans le parti se prolonge au-delà de l'établissement du PSC¹⁹.

Si les sociaux chrétiens embrassent la notion de personnalisme et adoptent un programme considéré, à l'époque, comme progressiste, c'est aussi en raison de la crainte que leur inspire l'établissement de l'Union démocratique belge et plus largement, la volonté d'un certain nombre de personnalités, de sortir du clivage mettant aux prises croyants et non-croyants.

A Londres durant la guerre et au sortir du conflit mondial, un certain nombre de responsables s'interrogeaient sur l'opportunité de mettre sur pied une formation travailliste. L'idée d'associer le parti socialiste belge et des courants démocrates chrétiens dans une formation travailliste fit long feu. Cependant, certaines personnalités comme Antoine Delfosse, Marcel Grégoire ou Jacques Basyn croient pouvoir porter une nouvelle formation dégagée des contingences liées à son positionnement philosophique. L'Union démocratique belge (UDB) est créée le 24 septembre 1944, mais ce n'est qu'en juin 1945 qu'elle endosse le costume de formation politique à part entière; ses dirigeants jugeant le nouveau PSC-CVP trop conservateur et trop lié encore à une étiquette confessionnelle. Avant même toute participation au processus électoral, l'UDB est partie prenante du gouvernement. Suite à la démission des ministres catholiques en juillet 1945, l'UDB accepte d'entrer dans l'exécutif aux côtés du parti socialiste belge, du parti libéral et du parti communiste de Belgique.

Le PSC-CVP craint ce nouvel acteur politique et l'attrait qu'il peut avoir



auprès de syndiqués chrétiens. Pourtant, la première participation électorale de l'Union démocratique se révèle un échec patent. Aux élections de mars 1946, l'UDB est bien en deçà de ses espérances et, avec 51 095 voix, ne recueille qu'un seul mandat parlementaire. Le parti est mort né. Il s'éteint quelques mois plus tard. Il n'est jamais parvenu à rompre la «solidarité catholique» dans l'expression du vote sur lequel a joué le PSC-CVP durant la campagne électorale. En 1962, Felix Oppenheim attribuait même l'échec de l'UDB au sermon du cardinal Van Roey le 26 octobre 1945²⁰. Lors d'un séminaire organisé au pensionnat du Sacré Cœur, le cardinal Van Roey avait en effet fermement prôné l'union des catholiques.

«J'insiste dans cette assemblée sur l'impérieux devoir actuel d'union des catholiques belges, auxquels d'autres belges peuvent évidemment s'unir. Pour recommander cette union, j'allègue d'abord une raison d'opportunité car il y a, en ce moment, une poussée d'anticléricalisme dont on ne voit pas le motif réel. Pendant l'occupation, l'Eglise catholique belge a prêché la fidélité à la patrie et la résistance à l'envahisseur, du début jusqu'à la fin et le clergé a donné l'exemple. Son attitude a été magnifique, souvent héroïque. La grande masse des catholiques a suivi cet exemple. On cherche des prétextes. Il y a des inciviques et, s'il le faut, on en crée: «tous les inciviques sont catholiques! Et puis, on entend crier «vive le Roi!»; or ce cri séditieux ne s'apprend que dans les couvents et les collèges catholiques! Du moins, on déclare cela solennellement au Parlement! Ce sont là des indications inquiétantes. Un second motif d'union est plus fondamental. Les catholiques ont une vision de la vie et une conception de l'homme autre que les non-catholiques. Ils ont l'obligation, comme catholiques, de faire régner ces principes, non seulement dans leur vie privée et familiale, mais aussi dans la vie sociale et publique, et, pour ce faire, il est tout indiqué que, s'ils peuvent utilement s'entendre avec d'autres citoyens, ils doivent commencer par s'entendre d'abord entre catholiques»²¹.

Il faut dire que pendant une petite quinzaine d'années, la communion catholique trouve à s'exprimer à travers deux questions qui polarisent le clivage philosophique: le problème du retour sur le trône du roi Léopold III et la question scolaire. L'une et l'autre cimentent l'unité politique des catholiques. Au surplus, dans la partie flamande du pays, le PSC-CVP récupère l'électorat du flamingantisme politique dont toute expression politique est plombée pour de longues années à la suite de la collaboration avec l'Allemagne nazie du VNV et de son leader Staf De Clercq.

Electoralement, le PSC-CVP vit à ce moment une période dorée (voir graphique 1). Il récolte des scores spectaculaires qui lui permettent notamment de conquérir la majorité absolue à la Chambre et au Sénat au scrutin de 1950.

En Wallonie, les scores sociaux chrétiens sont moins importants que la moyenne. Mais ils sont appréciables (voir graphique 2).

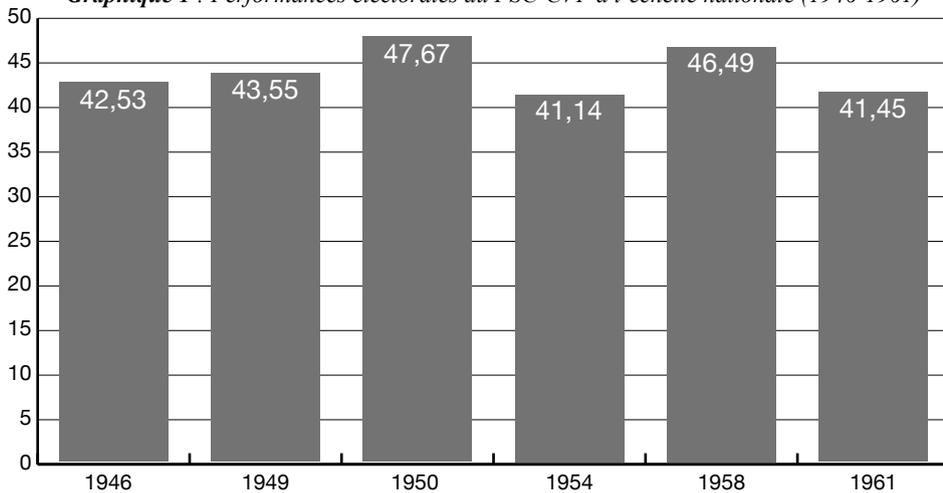
Néanmoins, cette polarisation philosophique n'a pas eu que des vertus. Les conditions du règlement de la question royale ont suscité de profonds ressentiments dans la famille sociale chrétienne²². Jean Duvieusart, Premier ministre – francophone – a dû céder son maroquin. Au surplus, les courants proches du Mouvement ouvrier chrétien n'ont pas toujours bien vécu cette solidarité nécessaire de la meilleure des façons.

Entre 1950 et 1954, le gouvernement homogène social chrétien polarise par ailleurs le conflit philosophique sur une autre problématique. En 1952, le ministre de l'Éducation Pierre Harmel fait adopter une série de lois extrêmement favorables

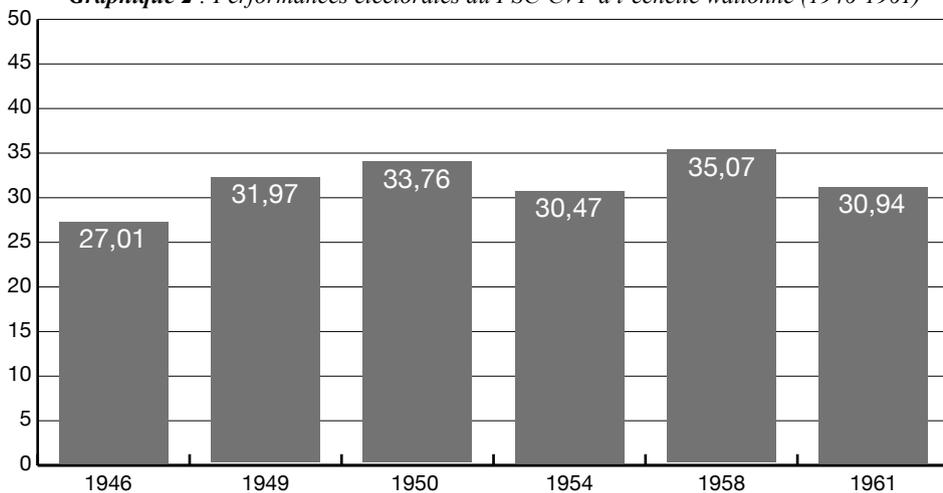


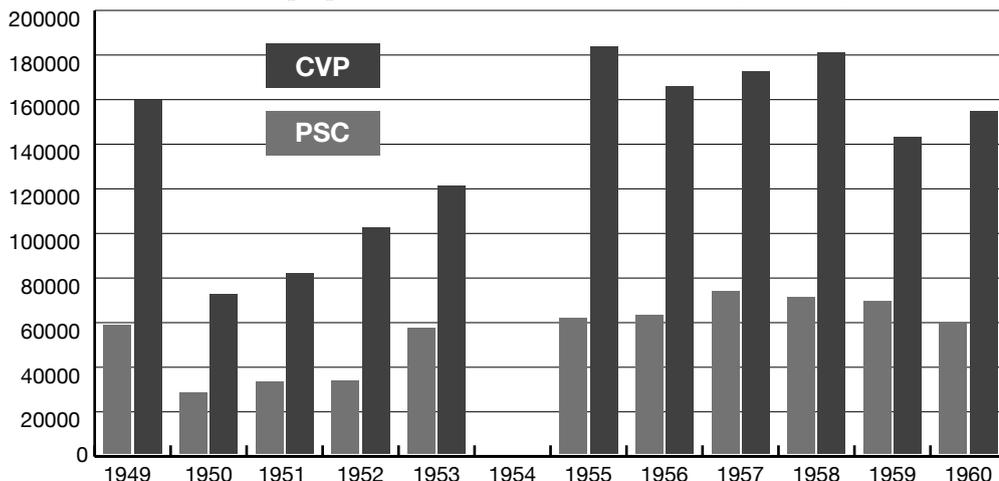
à l'enseignement libre confessionnel. Elles suscitent l'ire du monde laïque et de ses relais politiques: le parti socialiste belge et le parti libéral. C'est largement en réaction à cette «dynamique majoritaire» sur la question scolaire que se met en place, au terme de l'élection nationale de 1954, le «gouvernement des gauches» d'Achille Van Acker. Celui-ci agrège PSB et PL. Pour la première fois depuis 1884, le catholicisme politique découvre les bancs de l'opposition. Soulignons cependant que, contrairement à la situation qui prévaut actuellement, la formation qui abandonne le pouvoir demeure un parti exceptionnellement puissant. Le PSC-CVP est fort d'un potentiel électoral toujours important, d'une capacité militante notable (voir graphique 3) ou encore d'un réseau d'organisations sociales particulièrement dynamique et influent. Surtout, il peut, dans son opposition, clairement se focaliser sur une question rassembleuse: la lutte contre les projets du ministre socialiste de l'Éducation, le socialiste Léo Collard.

Graphique 1 : Performances électorales du PSC-CVP à l'échelle nationale (1946-1961)



Graphique 2 : Performances électorales du PSC-CVP à l'échelle wallonne (1946-1961)



**Graphique 3 : Nombre d'adhérents du PSC-CVP (1949-1960)**

Cette mobilisation sociale et politique du «monde catholique» concourra grandement à la défaite – relative – des partis socialiste et libéral aux élections de 1958. Le PSC-CVP n'est pas loin d'emporter une nouvelle majorité absolue à la Chambre et au Sénat. En même temps, les principaux acteurs du système politique prennent conscience que la «tentation majoritaire» dans le dossier scolaire n'est plus tenable. Fort de cette conviction, le gouvernement minoritaire social chrétien²³ engage une négociation élargie aux partis de l'opposition. Elle débouche sur la signature du pacte scolaire par les trois grands partis: socialiste, social chrétien et libéral. Le 16 novembre 1958, les congrès des trois principaux partis adoptent à des majorités relativement nettes ce pacte scolaire²⁴. PSC-CVP et PL-LP forment un gouvernement inédit depuis 1945.

Cet aboutissement est un moment crucial de la vie politique belge et du PSC-CVP. Sans disparaître, le clivage catholique-laïc perd de sa prégnance. Plusieurs partis et des segments de la société en prennent acte. Le début des années soixante est marqué par une nouvelle polarisation sociale et politique symbolisée par la grève de l'hiver 1960-61. Ce mouvement révèle au surplus, pour la société belge, la polarisation de plus en plus marquée sur le clivage linguistique. Le parti libéral est le premier avoir intégré cette évolution. A la fin des années cinquante, son président, Roger Motz, initie un processus de redéfinition identitaire et programmatique des libéraux belges. Ce travail s'accélère au début des années soixante sous la houlette d'un nouveau président Omer Vanaudenhove. Elu, le 6 mai 1961, Vanaudenhove accélère le rythme. Il confirme le nouvel ancrage des libéraux sur les questions socio-économiques et l'abandon de l'anticléricalisme, qui était un des traits majeurs de l'identité du libéralisme belge. Ce processus de réaligement est spectaculaire et le changement est capital. Les libéraux souhaitent s'ouvrir à l'aile droite du PSC-CVP et, plus largement, aux électeurs catholiques. Symboliquement, le parti change son appellation et devient le parti de la liberté et du progrès (PLP).

Si l'apaisement sur le clivage philosophique et l'exacerbation sur les clivages socio-économique et linguistique favorisent l'essor du libéralisme politique belge, il



en va tout autrement pour la famille sociale chrétienne. Le ciment que constitue le rapport au catholicisme perd de sa substance. Et ce parti transversal sur les questions économique-sociales a les plus grandes difficultés à clairement se positionner en la matière. La division en son sein est patente. Au printemps 1961, l'aile droite du parti souhaite la poursuite de la collaboration avec les libéraux tandis que l'aile de centre-gauche, emmenée par Théo Lefèvre, prône une alliance avec le PSB. Ce dernier point de vue prévaut mais au prix d'arrangements et d'attitudes qui brouillent l'identité du parti. Lefèvre devient Premier ministre dans un gouvernement social chrétien-socialiste tandis que Paul Vanden Boeynants, représentant de l'aile droite, accède à la tête du parti et ne se prive pas de critiquer la coalition rouge-romaine. Les difficultés ne sont pas moins manifestes sur la question linguistique. L'adoption des lois linguistique et la réforme constitutionnelle de 1963 mettent à mal l'unité du PSC-CVP²⁵. Sociaux chrétiens francophones et néerlandophones divergent de plus en plus. D'un point de vue politique, le trouble interne à la famille sociale chrétienne se marque de manière saisissante. Aux élections de 1965, le PSC-CVP enregistre une spectaculaire défaite. Cet échec électoral constitue un choc (voir graphique 4). Sur le clivage socio-économique, le parti social chrétien est manifestement concurrencé par les libéraux, surtout dans la partie francophone du pays. Le PLP a doublé ses voix.

Sur le clivage linguistique, le PSC-CVP vit l'essor de *partis communautaires*. Cela est particulièrement vrai en Flandre avec l'essor de la Volksunie, qui décroche près de 350 000 suffrages et douze sièges. Mais du côté francophone, les deux nouveaux partis wallons – le Front wallon et le parti wallon des travailleurs – totalisent 50 000 voix et deux sièges. Quant au Front francophone, ancêtre du Front démocratique des francophones – le FDF –, il recueille pas moins de 75 000 suffrages et trois sièges.

Il n'en faut pas plus pour approfondir les forces centrifuges dans les rangs du PSC-CVP. En dépit de la mise sur pied d'un gouvernement social chrétien-libéral, dirigé par Paul Vanden Boeynants, dont la volonté est de mettre au frigo la problématique institutionnelle et linguistique, ces forces font imploser le parti social chrétien unitaire. L'«affaire de Louvain» est le détonateur.

En Flandre, une part importante des élites politiques et sociales, de même que des segments non négligeables de la société, souhaitaient l'application pure et simple des lois linguistiques à l'enseignement universitaire. En d'autre terme, l'introduction de l'unilinguisme à l'Université catholique de Louvain. L'aile flamande du PSC-CVP se rallie de plus en plus à cette revendication. L'exigence d'un transfert de la section francophone de l'UCL s'approfondit en 1967 et au début 1968, l'aile flamande du PSC-CVP franchit le Rubicon. Chargé par les parlementaires néerlandophones du PSC-CVP d'interpeller le gouvernement sur le transfert de la section francophone de l'Université catholique de Louvain, Jan Verroken est à l'origine de la chute du gouvernement²⁶. Les ministres sociaux chrétiens francophones ne peuvent suivre cette voie. Les ministres sociaux chrétiens néerlandophones ne peuvent accepter le *statu quo*. Le gouvernement a vécu. Le PSC-CVP aussi. CVP et PSC se séparent, même si subsiste un organe censé assurer une certaine coordination entre les deux formations. Pour les sociaux chrétiens, le coup est rude et l'installation de l'aile francophone de l'UCL sur le campus de Louvain-La-Neuve est vécue comme un véritable traumatisme.



4. UN PARTI FACE À SON DESTIN

Le parti qui prend son destin en main à la fin des années soixante et au début des années soixante-dix semble cumuler certains handicaps. Sa «création» s'est faite dans le déchirement pour la communauté catholique. Les scrutins de 1965 et de 1968 ont raboté de manière significative son poids électoral au profit des libéraux et des nouveaux venus du Front démocratique des francophones et du Rassemblement wallon (RW). La pratique religieuse s'érode en francophonie. Au surplus, les tensions entre ailes gauche et droite du parti sont ravivées. La démocratie chrétienne ne parvient pas à aboutir à un accord structurel avec le PSC. Le 26 février 1972, le Conseil général du Mouvement ouvrier chrétien (MOC) choisit d'ailleurs d'affirmer son autonomie et le pluralisme politique en son sein.

Cependant, le PSC jouit aussi de trois avantages importants.

- Le réaligement opéré par les libéraux a modifié leur statut et celui du PSC. De 1919 à 1961, le parti libéral a été le parti pivot de l'échiquier politique belge, à telle enseigne que durant cette période, il a été au pouvoir la très grande majorité du temps. Après 1961, ce statut pivotale ne peut plus être assumé. Le parti libéral a glissé à droite rendant impossible pour un long temps, une coalition avec les socialistes. Les sociaux chrétiens, classés jusqu'alors les plus à droite de l'échiquier politique, récupèrent cette fonction pivotale en occupant la position centriste de l'échiquier politique. Bien évidemment, il s'agit d'un atout majeur.
- Il trouve d'autant plus à s'exprimer que l'on n'imagine pas constituer un gouvernement sans symétrie politique. Compte tenu de la force qu'incarne encore le CVP, le PSC est assuré d'exercer les responsabilités gouvernementales aussi longtemps que alter ego maintient son statut de parti dominant dans l'espace politique flamand.
- Enfin, le PSC est certes durement concurrencé par le Rassemblement wallon dans l'espace politique wallon, mais cette formation recèle de nombreuses fragilités: caractère transversal sur le plan socio-économique, structure lâche, faible implantation communale, focalisation programmatique sur une thématique,... Dès 1974, le RW enregistre une première stagnation électorale alors qu'à l'inverse, le PSC opère un léger redressement. La première participation gouvernementale du parti régionaliste wallon fait éclater les contradictions en son sein. Président du PSC, Charles-Ferdinand Nothomb tente d'ailleurs d'attirer à lui l'aile de centre-droit du RW; en particulier Jean Gol, François Perin et Etienne Knoops. Mais à son grand dam²⁷, il n'emporte pas la mise dans sa formation à ce sujet.

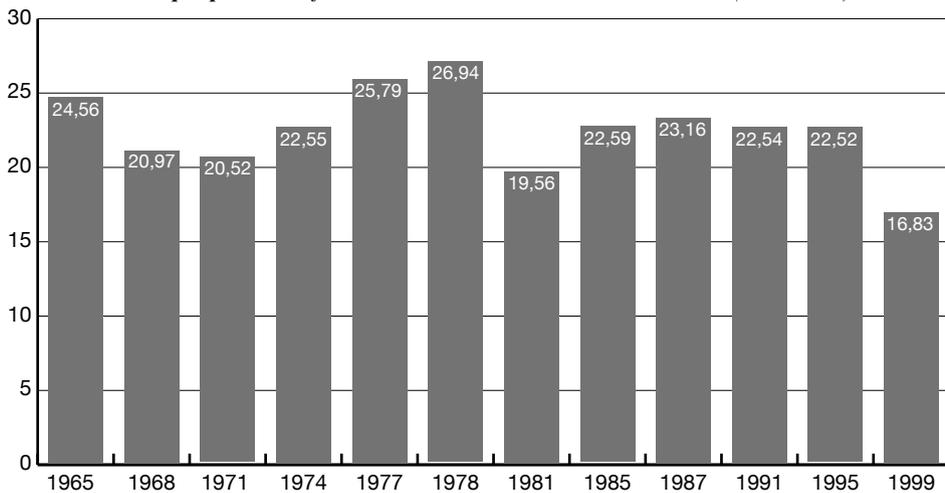
Ces atouts équilibrent les handicaps qu'éprouve le PSC durant cette décennie. Entre autres, ils lui permettent de connaître un regain électoral parallèle au déclin du Rassemblement wallon et au tassement des libéraux (voir graphique 4). Aux élections de 1977, et 1978, le PSC progresse en voix et en sièges. Ils n'effacent cependant pas les problèmes évoqués. Parmi ceux-ci, l'intensification des tensions entre ailes gauche et droite est particulièrement sensible dans les dernières années de la décennie soixante-dix. Son aile droite incarnée par le Centre politique des indépendants et cadres chrétiens (CEPIC) prend des positions de plus en plus droitières, qui ne sont plus «encadrées» par son dirigeant Paul Vanden Boeynants, dès lors que celui-ci revient à la présidence du parti en octobre 1979. Les passes d'armes entre CEPIC et démocratie chrétienne se multiplient et empirent dans leur expression. Dans un contexte



de paralysie institutionnelle et d'approfondissement de la crise économique, elles ternissent l'image du PSC. En 1981, les sociaux chrétiens francophones – comme néerlandophones au demeurant – payent au grand comptant ces divisions étalées sur la place publique.

Le scrutin de 1981 est une véritable Berezina: le PSC perd un quart de ses électeurs et ne parvient que difficilement à s'entendre sur les conditions de sa participation gouvernementale avec le CVP, le PRL et le PVV. Paul Vanden Boeynants se retire au profit de son ancien chef de cabinet, Gérard Deprez. Installé pour quinze ans à la tête du parti, Deprez met immédiatement de l'ordre dans les expressions extérieures du parti. Les éléments les plus droitiers du parti l'abandonnent et fondent le parti pour la liberté et le citoyen (PLC), qui ne sortira jamais de la marginalité politique.

Graphique 4 : Performances électorales du PSC en Wallonie (1946-1961)



Si la fin des années soixante-dix a été marquée par les luttes des tendances à l'intérieur du PSC, il en va autrement sous l'«ère Deprez». Sans complètement les décapiter, Gérard Deprez canalise les tendances internes et exerce une présidence centralisée. Plus largement, le parti est conduit par le «trio magique» – Gérard Deprez, Melchior Wathelet et Philippe Maystadt. En alliance avec les libéraux – de 1981 à 1987 – ou avec les socialistes – de 1988 à 1996, Gérard Deprez dirige tous les tournants et les choix du parti social chrétien. Les choix de Deprez lui valent des réserves sinon une hostilité grandissante dans l'appareil. La plus importante est sans doute celle de Charles-Ferdinand Nothomb. Plus largement, Gérard Deprez, comme président, est victime d'un phénomène d'usure et de contestation grandissant.

5. UN PARTI DÉCHIRÉ, DES CHOIX HASARDEUX

C'est l'un des enseignements majeurs du scrutin pour la présidence en 1994. Gérard Deprez ne franchit que de justesse le cap de la majorité absolue face à Raymond Langendries, et, moins significativement Marc Bertrand. Pour Gérard Deprez et pour le PSC, ce renouvellement du mandat présidentiel est celui de trop. Lui-même, qui



souhaite se voir attribuer un maroquin gouvernemental, en est conscient. Mais voilà, le «marché» des ministres sociaux chrétiens francophones est trop étroit. Et Wathelet et Maystadt ne souhaitent pas partir. Une dynamique centrifuge se met en place et va, en quelques mois, profondément affecter le PSC²⁸.

Deprez décide d'anticiper sa succession. Le 16 décembre 1995, il annonce son retrait avant terme en dévoilant sa favorite: «Je ne serai plus candidat. Je crois que le PSC nouveau a besoin d'un nouveau candidat et, pourquoi pas, d'une nouvelle présidente pour mener à bien sa rénovation»²⁹. Mais les opposants à Deprez ne l'entendent pas de cette oreille. Marc Bertrand et Richard Fournaux annoncent leur candidature, espérant cependant un geste de Charles-Ferdinand Nothomb, qui va finalement à la bataille.

La campagne, longue, déchire le parti. Ni Gérard Deprez, ni Philippe Maystadt, parrains de la candidature Milquet, n'ont anticipé l'entrée en lice de Nothomb et sa capacité de rassemblement. Ce dernier remporte de justesse le scrutin présidentiel.

La présidence sociale chrétienne de Charles-Ferdinand Nothomb se déroule sur fond de guerre interne et débouche sur l'échec d'une stratégie politique nouvelle. En accédant aux rênes du PSC, Nothomb ambitionne de renverser les alliances gouvernementales et de renvoyer les socialistes dans l'opposition. A cet effet, il consulte et prépare le terrain avec les libéraux³⁰.

Le président ira jusqu'à proposer le vote d'une motion de défiance constructive au Parlement wallon. Mis au courant de ce cours, Gérard Deprez acquiesce et met, dans une interview de rentrée qui a frappé les esprits, tout son poids dans la balance: «J'ai objectivement été très intéressé par une partie de ce que le président du PRL a déclaré, lundi dernier, dans votre journal. S'il faut faire en Wallonie un grand changement et un grand sursaut, il faut un grand mouvement pour le porter. Il faut quitter les jeux d'Etat-major habituel. (...) Le moment est venu de réunir un certain nombre de gens sur un contrat. Un contrat de sauvegarde de la Wallonie. (...) Je vous ai dit qu'il faut un grand mouvement qui soit l'épine dorsale du changement en Wallonie. (...) Je considère que le PS étant donné l'état dans lequel il est aujourd'hui, ne peut pas être le point de ralliement de changement»³¹. Ce message, censé conforter la stratégie du président du PSC, est accueilli glacialement parmi les élites intermédiaires du PSC et Nothomb le répudie.

La répudiation nothombienne et la marche en arrière par rapport aux libéraux amène ces derniers à changer leur fusil d'épaule. Le PSC ne sera pas le futur allié gouvernemental du PRL-FDF. Le 20 octobre 1997, dans une interview au journal *Le Soir*, leur président, Louis Michel, anticipe son changement de stratégie: «Je n'ai d'exclusive contre personne. Mais il est évident que la position du PSC paraît assez peu crédible, assez mal en point. Tout est possible mais il ne faut pas me demander l'impossible. Je prends acte que le PSC refuse de participer à une recomposition du paysage politique. Le problème des alliances futures ne m'inquiète pas à ce jour. Mais il est évident qu'une tripartite n'est pas une formule que les libéraux apprécient»³².

Par ailleurs, dans son interview, Gérard Deprez s'est fortement avancé et, pour une partie des élites intermédiaires du PSC, s'est même brûlé. L'attitude de la direction du PSC, mais surtout celle de Nothomb, l'ont placé dans une situation inextricable: reculer ou approfondir. L'ancien président social chrétien choisit la deuxième solution: il confirme la charge anti-socialiste et le nécessaire rapprochement avec les libéraux. Fin 1997, à la question de la forme du changement qu'il juge prioritaire,



Deprez est explicite: «Celui qui mettra fin à l'archétype du système socialiste. Je ne jette pas le discrédit sur les hommes. Je parle d'un système. Les forces à rassembler, ce sont les libéraux: ils peuvent desserrer le carcan bureaucratique et réconcilier une large partie de l'opinion publique avec les forces de création, d'imagination, de dynamisme, d'entreprise»³³. Dans la foulée, il annonce la création d'un mouvement. Pour les édiles sociaux chrétiens, cela en est trop. Durant l'hiver 1997-1998, le PSC, dans la douleur, se sépare de celui qui a exercé la présidence du parti pendant quinze ans. Le 11 janvier 1998, Charles-Ferdinand Nothomb le qualifie d'«adversaire politique»³⁴. Les députées Pierette Cahay et Nathalie de T'Serclaes rejoignent Deprez dans le Mouvement des citoyens pour le changement (MCC).

Depuis quelques années maintenant, l'essentiel des enjeux stratégiques du paysage politique francophone se concentre sur le devenir des militants, des cadres et surtout des électeurs d'un parti qui apparaît comme de plus en plus à la dérive. Dès le milieu des années nonante, diverses négociations plus ou moins secrètes entre des leaders du PSC et des dirigeants d'autres partis auront lieu. L'on sait ainsi qu'en 1996, Joëlle Milquet fut approchée par le Secrétaire fédéral d'Ecolo, Jacky Morael³⁵. L'idée de ce dernier était d'arraisonner au mouvement vert celle qu'il voyait comme l'incarnation du «PSC des villes», en faisant de la concurrente échaudée de Charles-Ferdinand Nothomb, une candidate d'ouverture sur une liste verte aux élections de juin 1999³⁶. Mais il n'en fut rien. En prélude aux élections de 1999, la tentative de rapprochement entre la faction démocrate-chrétienne du PSC et une partie du PS qui fut menée sous l'égide de Philippe Maystadt et Elio Di Rupo, alors tous deux ministres fédéraux, échoua également.

Face à un parti morcelé, paralysé car doté d'une présidence à la légitimité très contestée, le Comité directeur du PSC décide de la tenue de nouvelles élections internes pour juin 1998, ceci dans la perspective du scrutin législatif, régional et européen de juin 1999. Les différentes factions se mettent finalement d'accord pour soutenir un candidat faisant l'unanimité. Si Raymond Langendries et Michel Hansenne furent un moment pressenti, c'est finalement sur la personne de Philippe Maystadt que le consensus fut trouvé. Ce dernier demandera non seulement à être le seul candidat mais qu'en plus soit élue avec lui Joëlle Milquet qui le remplacera en temps voulu. Le 19 juin 1998, le ticket Maystadt- Milquet est élu. En octobre 1999, Joëlle Milquet prendra officiellement les rennes de son parti, Philippe Maystadt a finalement démissionné pour assumer le mandat de président de la Banque européenne de Reconstruction et de Développement.

Au bout du compte, le PSC payera électoralement et politiquement cher ses errements. Le 13 juin 1999, les sociaux chrétiens deviennent le quatrième parti de l'espace politique francophone et le neuvième en Belgique. Combiné à la déroute du CVP, cela le conduit dans l'opposition face à une coalition socialiste-libérale-verte à l'échelle fédérale, de la région wallonne et de la Communauté française.

Ce résultat calamiteux des sociaux chrétiens est pour une part notable dû à la gestion interne du parti. D'une manière générale, le factionnalisme et les conflits internes brouillent tout à la fois le message et sa perception auprès de l'électorat. Cet aboutissement électoral est aussi un révélateur de mutations structurelles à l'œuvre depuis un demi-siècle, dont certaines se sont accélérées ces deux dernières décennies.

Ainsi, chose importante s'il en est pour le parti social chrétien, la sécularisa-



tion a nettement progressé. Cette évolution est manifeste. Les indicateurs sont tous convergents (voir tableau 1). La relation à l'Eglise s'est distendue et, dans certaines familles³⁷, s'est même cassée. Quelques repères en témoignent. La pratique dominicale est partout en recul. En 1999, seuls neuf pour-cent des Wallons et six pour-cent des Bruxellois se rendaient hebdomadairement à l'Eglise pour respectivement trente-quatre pour-cent et vingt-quatre pour cent trente-cinq auparavant. A peine plus d'un Wallon sur deux qui se marie et moins d'un Bruxellois sur deux le font à l'Eglise. Et même les cérémonies catholiques les plus pratiquées – le baptême et les funérailles religieuses – enregistrent des reculs significatifs. Moins d'un Bruxellois sur deux se fait aujourd'hui enterrer à l'Eglise.

Tableau 1 : Evolution des pratiques catholiques en Belgique ³⁸

Pratiques		1967	1973	1980	1990	1998
Pratique hebdomadaire	Belgique	42,9	32,3	26,7	17,9	11,2
	Flandre	52,0	38,5	32,2	21,3	12,7
	Wallonie	33,9	26,9	21,5	14,6	9,3
	Bruxelles	24,3	16,3	12,0	8,8	6,3
Baptêmes	Belgique	93,6	89,3	82,4	75,0	64,7
	Flandre	96,1	93,6	89,0	83,1	73,1
	Wallonie	92,8	90,3	82,3	74,2	64,8
	Bruxelles	81,6	62,1	44,9	34,4	23,4
Mariages religieux	Belgique	86,1	82,0	75,7	59,1	49,2
	Flandre	91,8	87,6	81,5	64,5	51,2
	Wallonie	83,5	80,2	73,4	58,1	54,3
	Bruxelles	61,5	54,4	44,7	28,1	20,6
Funérailles religieuses	Belgique	84,3	84,3	83,0	81,4	76,6
	Flandre	91,3	91,3	90,7	88,8	83,6
	Wallonie	79,3	80,0	78,2	76,8	73,6
	Bruxelles	72,0	68,4	64,2	60,4	48,7

Au surplus, même dans le monde des croyants, le lien à l'institution catholique s'étiole. Les prises de distance envers les autorités religieuses sont beaucoup plus fréquentes dans leur comportement quotidien, dans leur pratique et dans leur rapport à la «communauté catholique» dont les liens et les sens s'érodent. Observateurs attentifs de ce processus, Liliane Voyé et Karel Dobbelaere étaient, dès le début des années quatre-vingt-dix, explicites sur cette problématique :

«Antérieurement, la vision du monde et la structuration des liens sociaux s'inscrivaient dans ce que l'on peut appeler une "civilisation paroissiale", qui mettait l'accent sur l'ascendant du groupe territorial et familial, supposant une allégeance globale, servant ainsi en quelque sorte de "garant métasociétal" à l'ensemble de l'existence. En Belgique, la religion catholique accompagnait ainsi, à travers des formes instituées, de très nombreux aspects de la vie des belges et la pratique dominicale apparaissait comme une sorte d'indicateur synthétique, révélateur de l'adhésion aux préceptes dans divers domaines, allant de la morale familiale au vote politique, en passant par le recours (quasiment) exclusif aux diverses instances du pilier – écoles,



hôpitaux, syndicat, mutuelle, presse... Il n'en va plus de même aujourd'hui»³⁹.

Certes, le parti social chrétien était une formation politique déconfessionnalisée, officiellement depuis 1945, mais il restait indubitablement rattaché à la chrétienté sinon au catholicisme. C'est ce qui a fondé son histoire, son identité, son rapport aux autres et son positionnement dans les clivages. Cette observation doit bien sûr être examinée dans une approche dynamique. Le catholicisme a évolué en cent soixante-dix ans, et les partis aussi. Mais aux yeux de son électorat, la référence aux valeurs catholiques reste prégnante.

Le PSC est ainsi face à un dilemme. Structurellement, sa présence et son poids ne peuvent, en principe, que s'amoinrir compte tenu des mutations sociologiques à l'œuvre dans les sociétés européennes et en Belgique particulièrement. Mais bouger, c'est changer «de base»⁴⁰. En science politique, c'est opérer un «réalignement» comme l'a réalisé la famille libérale dans le premier lustre des années soixante⁴¹. Seulement voilà, se réaligner pose trois problèmes cruciaux au parti social chrétien.

1. Il s'agit d'abord de choisir un nouveau clivage de référence et de se positionner de manière prioritaire par rapport à un de ses versants, pour autant que celui-ci ne soit pas déjà occupé. Quel pourrait donc être le nouveau clivage de référence du PSC? Et sur quel versant? Par rapport à la théorie classique des clivages élaborée par Stein Rokkan et Seymour-Martin Lipset⁴², force est de constater qu'on ne voit pas bien ce qui pourrait fonder la nouvelle identité du PSC. Certains de ses cadres font référence au clivage matérialistes-postmatérialistes. Ce clivage initialement proposé par Ronald Inglehart⁴³ est sujet à caution et à débat dans la littérature scientifique. Quand bien même serait-il reconnu, il reste à s'interroger si les sociaux chrétiens sont à même de «faire la différence» par rapport à leurs partenaires-adversaires politiques. En quoi, le PSC pourrait-il être plus «post-matérialiste» qu'Ecolo, le PS et le PRL? Et quel serait alors son adversaire sur le versant matérialiste?
2. Le deuxième problème réside dans le rapport au clivage socio-économique (possédants-travailleurs dans la terminologie de Lipset et Rokkan). Aucun parti politique n'a pu faire l'impasse sur celui-ci. Et c'est par rapport à lui que le PLP se réaligna en 1960-1961. Les sociaux chrétiens se sont toujours présentés comme la force d'équilibre sur ce clivage, ce qui fondait sa dimension transversale. Un réalignement nécessiterait un repositionnement sur ce clivage aussi. Dans quel sens? Par rapport à quelles orientations? Ces questions restent ouvertes, d'autant qu'au sein même du PSC, la question est sensible.
3. Le dernier problème est justement lié à la dimension transversale du parti social chrétien. En termes d'adhérents et d'électeurs, le parti catholique puis le parti social chrétien ont su agréger des visions et des intérêts différents au nom d'une référence commune, ou supposée telle, au catholicisme. Pour le PSC, un réalignement entraînerait, au mieux, un affaiblissement de cette référence commune, au pire, son extinction. Bien sur, cette référence commune s'est déjà singulièrement effritée depuis quarante ans. CVP et PSC ne sont plus, loin s'en faut, les seules expressions politiques des catholiques. Mais il subsiste néanmoins un socle important. C'est ce socle qui est en jeu.

La marge est donc étroite. Le parti social chrétien a pourtant été de l'avant. Le 9 juin 2001, il a adopté une nouvelle plate-forme doctrinale, la *Charte de l'humanisme démocratique*. Il y définit la forme et l'espace qu'il souhaite occuper: «Avec le



manifeste intitulé «L'humanisme démocratique» dont les idées sont considérées, avec l'adoption de la charte, comme le cadre de référence de son action politique future, le PSC s'affirme comme un parti résolument moderne qui s'inscrit dans le changement. Face à la transformation de la société de piliers, il assume certaines ruptures nécessaires avec le passé en dépassant notamment le clivage confessionnel. Il porte désormais, sans renier son âme, dans un projet ouvert à tous et adapté aux nouveaux enjeux, l'imaginaire, le souffle et les valeurs de ceux qui ont construit et porté le parti avant nous tout en s'adressant désormais aux attentes des nouvelles générations, de ceux qui sont incroyants ou qui appartiennent à des religions différentes. «Nous devons beaucoup changer pour garder l'essentiel», y est-il écrit.

Il s'affranchit de sa relation au pouvoir et ne se considère plus comme un «parti d'occupation des gouvernements» mais comme un parti dont la mission est avant tout de porter les attentes des gens dans l'Etat et non le contraire, en travaillant constamment et étroitement avec la société civile. Face à la mondialisation, le PSC veut donner une dimension plus européenne et internationale à son action politique. Sans quitter sa vocation à occuper une position centrale sur l'échiquier politique, il sort pourtant de ce que l'on a trop souvent appelé le «centrisme mou» et se positionne prioritairement sur d'autres clivages plus inédits que le seul clivage socio-économique classique. Il se définit ainsi comme le parti qui parvient à transcender le clivage «droite/gauche» pour se positionner sur les nouveaux enjeux de société liés à l'avenir de l'humain: matérialisme/humanisme, égoïsme/fraternité, indifférence/participation, individualisme/personnalisme. Il veut parler autant de la qualité d'être que du bien-être. Il met l'accent ainsi sur la dimension non-matérialiste de la vie et défend une conception forte du pluralisme. Bref, il est le parti de l'humain et lance à tous le pari de l'humain⁴⁴. Deux idées très proches du personnalisme des Pères fondateurs sont régulièrement scandées dans ce manifeste. La première, celle qui veut que «l'homme existe avant tout dans sa relation à l'autre», la deuxième, la place prépondérante que doit avoir la famille (dans toute sa diversité).

Un an plus tard très exactement, il a confirmé symboliquement ce qu'il considère comme une nouvelle évolution identitaire en changeant complètement sa dénomination. Le PSC est devenu le Centre démocrate humaniste (CDH), abandonnant ainsi l'étiquette «chrétienne» et proclamant son ouverture au monde des non-croyants: «A l'heure où la société civile est devenue pluraliste et où les nouvelles générations ne se reconnaissent plus dans les cloisonnements d'antan, nous devons assurer la déconfessionnalisation du parti en participant activement à un vaste processus d'ouverture et en défendant un projet politique qui soit autant adapté à l'idéal des croyants qu'aux attentes de ceux qui ne le sont pas mais qui partagent une vision exigeante de l'homme»⁴⁵. Lors du congrès de fondation, de nouveaux statuts ont aussi été adoptés⁴⁶. Bien sûr, ils intègrent la nouvelle dénomination et intègrent l'ouverture aux non-croyants ou autres confessions que celles liées au christianisme. Par ailleurs, le CDH s'ouvre aussi aux sympathisants. Dans son article 9, les statuts les nomment «citoyens intéressés», à savoir des personnes ayant manifesté leur intérêt à l'égard du parti et de ses valeurs, et qui désirent, tout en ne devenant pas membres, participer aux activités et aux manifestations du parti ou recevoir des informations⁴⁷. Par rapport aux anciens statuts du PSC, qui n'avaient que peu été modifiés dans l'histoire du PSC, l'absence de structures *régionales* est confirmée. Le parti reste façonné autour de trois échelons: local, d'arrondissement et national. En revanche, les postes de vice-prési-



dent qui existaient politiquement mais pas statutairement sont créés. Le parti se dote de deux vice-présidents. L'article 73 prévoit que parmi le président, et les deux vice-présidents, il doit y avoir une personne de chaque genre, et une personne domiciliée dans l'arrondissement de Bruxelles-Hal-Vilvorde et une en région wallonne⁴⁸. Enfin, en dépit de la nouvelle dénomination, Centre démocrate humaniste, où donc l'intitulé *parti* a disparu, la référence reste partitaire dans les statuts: on dénombre pas moins de cent trente-deux renvois au mot *parti*.

C'est avec ce nouvel intitulé et cette nouvelle charte doctrinale articulée autour de cinq principes – «Défendre l'égalité», «Construire une solidarité participative», «Construire une mondialisation sociale», «Promouvoir le respect et les échanges entre les cultures», «Imposer le lien avec les générations futures et entre les générations»⁴⁹ – que les démocrates chrétiens de Belgique francophone iront aux prochaines élections. De nombreuses interrogations restent en suspens.

- La première concerne tout particulièrement le positionnement sur les problématiques socio-économiques. A ce stade, celui-ci apparaît peu clair. On notera la présence faible du CDH, comme parti d'opposition, sur ces problématiques.
- La deuxième concerne les alliances politiques. Souhaitant se réapproprié la vocation centriste et le statut pivotale qui furent les siens pendant plusieurs décennies, le parti, en tant quel, s'est bien gardé de définir son ou ses alliés privilégiés. Cette option pose cependant trois problèmes aux démocrates chrétiens francophones. D'abord, elle laisse ouverte, à l'interne, des interprétations différentes. Au lendemain du congrès de fondation du CDH, trois dirigeants ont prôné des voies différentes. Ancien président de la Chambre des représentants et Président du congrès de la mutation, Raymond Langendries voit dès le 26 mai, les libéraux du Mouvement réformateur, comme les partenaires et les interlocuteurs privilégiés du CDH⁵⁰. Bourgmestre de la ville de Dinant et député, Richard Fourneaux lui emboîte le pas, chargeant au passage le parti socialiste: «En Wallonie, il y a une force politique incontournable monopolistique: le PS. C'est destructeur en termes sociaux, économiques et démocratiques. La différence de développement, parfois culturelle, entre la Flandre et la Wallonie fout l'Etat belge en l'air. Oui, la pieuvre socialiste étouffe la Wallonie. (...) Le MR me paraît un allié naturel. Je suis de plus en plus convaincu de la nécessité de trouver sur notre échiquier politique une force du centre, le CDH qui doit pouvoir servir d'appoint à un pôle de droite pour une majorité de remplacement au pôle de gauche»⁵¹. En même temps pourtant, Jean-Jacques Viseur, Secrétaire politique du CDH, voit sa formation clairement ancrée dans le camp progressiste aux côtés du PS et d'Ecolo⁵². Ensuite, elle permet difficilement au CDH de s'insérer dans les logiques et les dynamiques pré-électorales. En la matière, le PSC était orfèvre jusqu'à son éviction du pouvoir. Avec cette (non)position, il apparaît totalement dépendant des événements – résultats électoraux et stratégie des autres partis. Enfin, l'électorat démocrate chrétien n'est pas vraiment éclairé sur les orientations d'un parti (nouveau) qu'ils doivent pourtant apprendre à connaître. Certes, ce faisant, les portes sont hypothétiquement à ouvertes à gauche ou à droite, mais pour autant qu'un éventuel acteur à gauche ou à droite souhaite l'ouvrir. Cette problématique prend une dimension supplémentaire à l'examen de la situation de la démocratie chrétienne à l'échelle européenne. En l'espace de vingt ans, le parti populaire européen s'est inscrit dans une alliance – en perspective d'une fusion? – entre démocrates chrétiens et conservateurs.



La droitisation du PPE s'est accélérée alors même que la *démocratie chrétienne historique* est en recul à l'échelle européenne. Tant et si bien qu'à l'exception du petit parti populaire italien, à peu près toutes les formations membres du PPE sont dans un gouvernement de centre-droit ou dans l'opposition face au centre-gauche. Malgré les réserves fortes exprimées par Joëlle Milquet à l'endroit du PPE, on peut se demander dans quelle mesure le CDH pourra longtemps faire abstraction de cette réalité. Même le CD&V qui n'avait pourtant pas manqué de critiquer certains choix et décisions du PPE fait désormais référence à cette nouvelle donne pour prôner un renversement d'alliance en Belgique: «J'observe ce qui se fait ailleurs en Europe et je vois que, partout, ce sont des coalitions de centre-droit qui se mettent en place» (Stefaan De Clerck)⁵³.

- La troisième question concerne ce que nous pourrions appeler l'*incarnation* du parti. A ce stade, le CDH n'a pu rallier à lui ni personnalité politique de renom ni figures de la société civile. En d'autres termes, les équipes dirigeantes du CDH – aux élections nationales ou locales – sont exactement les mêmes que celles du PSC. Il est dans ces conditions difficile de prétendre au caractère neuf des démocrates humanistes. Bien évidemment, il est encore tôt pour porter une appréciation en la matière. Les élections fédérales de 2003 seront sans doute un test en la matière. Mais il paraît évident que le CDH ne bouscule pas.
- Enfin, plus largement, la question de savoir si le nouveau Centre démocrate humaniste est à même de s'attirer des adhérents et des électeurs que n'aurait pu accueillir le PSC est ouverte. Il en va d'ailleurs de même sur sa capacité à préserver le socle qui lui demeurerait fidèle. La transformation du PSC en CDH lui a valu une petite opposition interne et, au final, une micro dissidence: les chrétiens démocrates francophones (CDF). Cette scission n'apparaît certainement pas en mesure de concurrencer le CDH. En termes électoraux néanmoins, l'abandon du label chrétien risque d'être plus problématique pour un segment électoral que, seule, cette référence explicite amenait à voter pour le PSC.

NOTES

1. JEAN-PHILIPPE SCHREIBER, «Guerre scolaire, guerre de religion? Etude d'un concept historique dans le cas de la Belgique du XIX^e siècle», *Problèmes d'histoire des religions*, 1996, n° 7.
2. Voir P. DELWIT, «Du parti libéral à la fédération PRL-FDF-MCC», in P. DELWIT, *Libéralismes et partis libéraux en Europe*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2002.
3. J. BEAUFAYS, *Les partis catholiques en Belgique et aux Pays-Bas: 1918-1958*, Bruxelles, Bruylant, 1973, p. 60.
4. Chanoine A. SIMON, *Le parti catholique belge. 1830-1945*, Bruxelles, La renaissance du livre, 1958, p. 111.
5. R. CASTEL, *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris Fayard, 1995.
6. *Ibid.*, p. 51.



7. J. NEUVILLE, *L'évolution des relations industrielles. Tome 2. La lutte pour la maîtrise du temps. La conquête des huit heures et la revendication des quarante heures*, Bruxelles, Editions Vie ouvrière, 1981, p. 22.
8. L.-E. TROCLET, *Les partis politiques en Belgique*, Bruxelles, Publications de la centrale d'éducation ouvrière, 1931, p. 15.
9. Voir J. STENGERS, «L'établissement de la représentation proportionnelle en Belgique en 1899», in P. DELWIT, J.-M. DE WAELE (ed.), *Le mode de scrutin fait-il l'élection?*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2000.
10. M. DUVERGER, *Les partis politiques*, Paris, Points-politique, 1981, pp. 49 et ss.
11. J. SMITS, «Les standen dans les partis sociaux chrétiens», *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 1986, n° 1134-1135, p. 4.
12. Emmanuel Gerard et Jaak Billiet ont ainsi relevé que les concurrences électorales étaient régulières: «Ainsi, en 1921, dans huit des 16 arrondissements flamands, des listes catholiques conservatrices se présentaient à côté des listes flamandes et populaires. Lors des élections de 1925, il y eut des listes LNTC dans quatre arrondissements, et dans six districts électoraux lors du scrutin provincial suivant. Lors des élections communales de 1932, deux listes catholiques se présentaient dans de nombreuses villes; en 1936, des listes MOC se présentaient dans cinq arrondissement hennuyers». J. BILLIET, E. GERARD, «Eglise et politique. Les relations difficiles entre les organisations catholiques et leur parti politique avant 1940», in L. VOYÉ, K. DOBBELAERE, J. REMY, J. BILLIET (ed.), *La Belgique et ses dieux. Eglises, mouvements religieux et laïques*, Louvain-La-Neuve, Cabay, 1985, p. 95.
13. Cité par W. PLANVIC, «L'Eglise et la politique en Belgique», *Res Publica*, 1968, vol X., n° 2, p. 227.
14. J. GÉRARD-LIBOIS, «Rex 1936-1940. Flux, reflux, tensions et dislocations», *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 1226, 1989, p. 6.
15. Cité par W. PLAVSIC, *op. cit.*, pp. 229-230.
16. E. GERARD, «Du parti catholique ...», *op. cit.*, p. 29.
17. PSC, *Les chantiers sont ouverts... Quel sera l'architecte?*, Bruxelles, 1945, p. 9.
18. Aux pages 19. 36, 47 (deux fois), 49 et 82.
19. P. PASTURE, «Entre Eglise et citoyen: le PSC-CVP et sa base organisée», in W. DEWACHTER (ed.), *op. cit.*, p. 290.
20. F. OPPENHEIM, «Belgium: Party Cleavage and Compromise», in S. NEUMANN (ed.), *Modern Political Parties*, Chicago, The University of Chicago Press, 1962, p. 161.
21. *La Libre Belgique*, 29 octobre 1945.
22. J. GÉRARD-LIBOIS, «1950: L'effacement de Léopold III. Tempête au PSC-CVP», *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 1987, n° 1169-1170.
23. La confiance a été votée par les parlementaires sociaux chrétiens et par le seul député de la Volksunie, son président F. Van der Elst.
24. C'est parmi les congressistes socialistes que les réserves furent les plus nombreuses. Le congrès du PSB adopta le pacte scolaire par 659 voix pour, 231 contre et 18 abstentions. J. TYSENS, *Guerre et paix scolaires. 1950-1958*, Bruxelles, De Boeck, 1997, p. 170.
25. «La situation dans le parti social chrétien. Préparation, déroulement et lendemains du XIX^e congrès I», *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 1964, n° 235-236.
26. «L'évolution récente des structures du CVP-PSC», *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 1970, n° 484, p. 10.
27. Dans plusieurs de ses contributions, Charles-Ferdinand Nothomb regrette cet échec: «Le PSC finit donc par préférer la position du maintien de position «centrale» et «chrétienne» plutôt que de bénéficier d'un élargissement substantiel. (Ch.-F. NOTHOMB, «La première décennie du parti social chrétien», *Res Publica*, 1988, vol. XXX, n° 4, p.). «Le PSC aurait pu récupérer l'essentiel de l'électorat et des élites du RW, si le comité directeur avait accepté d'intégrer l'aile gouvernementale du RW, emmenée par François Perin, Jean Gol et Etienne Knoops». (Ch.-F. NOTHOMB, *Au fond des choses*, Bruxelles, Quorum, 1999, p. 31.



28. Dans le livre de Frédéric François, Gérard Deprez relate en termes crus la discussion qu'il a eue avec Melchior Wathelet et Philippe Maystadt: «Moments tragiques pour moi car je me suis rendu compte que l'un et l'autre voulaient partir et que j'allais me retrouver seul et complètement exsangue. C'est un épisode un peu sordide. Il y a eu des problèmes d'hommes et aussi des calculs de carrière. C'est à ce moment que la confiance s'est rompue entre nous».
Fr. FRANÇOIS, *op. cit.*, p. 115.
29. *Le Soir*, 18 décembre 1995.
30. Voir par exemple Fr. VANDE WOESTYNE, «Le complot de Gesves», *La Libre Belgique*, 9-10 juin 2001.
31. *Le Soir*, 7-8 juin 1997.
32. *Le Soir*, 20 octobre 1997.
33. *Le Soir*, 6-7 décembre 1997.
34. *La Libre Belgique*, 12 janvier 1998.
35. B. VANPETEGHEM, *Paars met groen*, Lanoo, Bruxelles, 2001.
36. C. DE BAST, *Ecolo au pouvoir*, Editions Luc Pire, Bruxelles, 2002, p. 44.
37. On peut se demander si les interrogations récentes de Liliane Voyé et Karel Dobbelaere n'étaient pas, à ce sujet, de pure forme: «Et si l'on prend conscience du fait que de plus en plus fréquemment les générations futures vont être socialisées dans les familles éloignées de l'Eglise, on peut – sans pour autant être déterministe – s'interroger sur l'avenir de l'engagement ecclésial. Diverses recherches montrent en effet qu'il est plus simple d'abandonner des croyances et pratiques apprises que de les adopter lorsqu'on y a pas été socialisé».
L. VOYÉ, K. DOBBELAERE, «De la religion : ambivalences et distancements», in B. BAWIN-LEGROS, L. VOYÉ, K. DOBBELAERE, M. ELCHARDUS (ed.), *Belge toujours. Fidélité, stabilité, tolérance. Les valeurs des Belges en l'an 2000*, Bruxelles, De Boeck, 2000, p. 162.
38. L. VOYÉ, K. DOBBELAERE, *op. cit.*, pp. 148-149.
39. L. VOYÉ, K. DOBBELAERE, «Des transformations du catholicisme en Belgique», *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 1997, n° 1997, p. 31.
40. Problématique que mettait aussi en exergue Paul Wynants dans un numéro spécial de *La revue nouvelle* en octobre 2000: «En quelque sorte, le PSC est confronté à la quadrature du cercle: il ne peut se contenter du *statu quo*, mais il n'a pas non plus les coudées franches pour innover résolument». (P. WYNANTS, «Le syndrome du "dji vou, dji n'pou"». essai de pathologie du PSC», *La revue nouvelle*, octobre 2000, p. 16).
41. Voir P. DELWIT, «Du parti libéral...», *op. cit.*
42. S. ROKKAN, S.-M. LIPSET (ed.), *Party systems and voter alignments: cross national perspectives*, New York, Free Press, 1967.
43. R. INGLEHART, *The Silent revolution: changing values and political styles among western politics*, Princeton, Princeton University Press, 1997.
44. PSC, *La Charte de l'humanisme démocratique approuvée par le Congrès de Liège le 9 juin 2001*, 2001.
45. J. MILQUET, *L'humanisme démocratique. Un projet qui parle au cœur et à l'âme des gens*, Bruxelles, Luc Pire, 2002, p. 8.
46. *Les statuts du Centre démocrate humaniste, adoptés à Bruxelles*, Palais des congrès, 18 mai 2002.
47. *Ibid.*, p. 4.
48. *Les statuts... op. cit.*, p. 25.
49. J. MILQUET, *op. cit.*, pp. 48 et ss.
50. *La Libre Belgique*, 28 mai 2002.
51. *Le Soir*, 27 mai 2002.
52. *Ibid.*
53. *La Libre Belgique*, 27 août 2002.